SOLID'AIR CentrOuest

Décembre 2023

N°24

Edito

Négociations sur notre régime indemnitaire : l'attente se poursuit...

La négociation revendiquée par les organisations syndicales depuis deux ans qui est en cours à la DGFiP a pour objectif principal la revalorisation de notre régime indemnitaire. Le 1er décembre 2023 devait se tenir une nouvelle réunion. Or à l'ouverture de la première fenêtre, il y a bien une surprise mais pas celle que les personnels attendaient. Cette réunion a été reportée à janvier 2024 de façon unilatérale par le Directeur général, mécontent d'une expression syndicale à propos des difficultés rencontrées par les services de la DGFiP dans le cadre de la campagne des avis d'impôts locaux.

Les organisations syndicales représentatives ont dénoncé ce report qui constitue une manœuvre dilatoire.

Cette revalorisation de notre régime indemnitaire est d'autant plus légitime que les personnels de la DGFiP exercent leurs missions dans des conditions dégradées, dans des services massacrés, avec des missions et un réseau démantelés depuis des années, comme le démontrent entre autres les résultats de l'observatoire interne et l'étude IFOP.

La Direction générale comme la Direction de la DIRCOFI Centre-Ouest ne nous dicteront pas nos expressions !

Suite au report décidé unilatéralement par le Directeur général de la négociation concernant la reconnaissance de l'engagement des personnels de la DGFiP sur le volet indemnitaire à Janvier 2024, le Conseil syndical de SOLIDAIRES Finances Publiques réuni les 12, 13 et 14 décembre 2023 a dénoncé toutes les tentatives de limiter nos propos et nos actions syndicales. Nos modalités d'actions nous appartiennent, la communication vers l'extérieur en fait partie.

Aussi Solidaires Finances Publiques assume pleinement sa communication du 7 novembre 2023 Campagne Gérer mes biens immobiliers : Vers un nombre de taxations secondaires record qui décrit une réalité inquiétante de la DGFiP, n'en déplaise au Directeur général adepte d'une vision imaginée et fantasmée de notre administration.

Au niveau de la DIRCOFI Centre-Ouest, lors d'un récent CSAL, les représentant.es désigné.es de l'administration ont tancé vertement les représentant.es élu.es de SOLIDAIRES pour une déclaration liminaire qui n'a pas l'heur de leur plaire.

Rappelons tout d'abord que les représentant.es du personnel tiennent leur légitimité de leur élection par les collègues.

La liberté d'expression reste un droit fondamental à l'action syndicale, elle ne peut, en aucun cas et sous aucun prétexte, être remise en cause. En effet, la question de la liberté d'expression des fonctionnaires investis d'un mandat syndical est importante car le ou la représentant.e syndical.e doit demeurer, en toute circonstance, en capacité de pouvoir critiquer l'employeur dans ses choix, ses décisions ou à l'inverse l'absence de choix et de décisions. Ce faisant, cette liberté d'expression ne doit pas être le prétexte à des attaques personnelles, des propos injurieux ou ostensiblement outranciers pouvant porter atteinte à la considération de tel ou telle et, partant, nuire gravement à la bonne marche du service. Nos écrits n'adoptent jamais la forme d'attaques personnelles, de propos injurieux ou ostensiblement outranciers.

Citation du mois

"Quand on laisse mourir le feu de Noël, il n'y a plus qu'un moyen de le rallumer. C'est d'aller chercher le feu des étoiles.", Pêr Jakez HELIAS

La lanterne sociale

Campagne de mutation 2024 : Après des mois de suspens, ça y est, la DG a enfin tranché.
"Mouv'RH, Ouvre toi !"

EDITO (SUITE)

Les représentant.es élu.es de SOLIDAIRES continueront à défendre vos intérêts avec conviction et détermination sans se laisser influencer par de regrettables comportements d'intimidation.

Emplois 2024 : Derrière un chiffre positif, une réalité négative pour la DGFiP et les agents !

Près de 36 000 emplois supprimés depuis la création de la DGFiP, 130 000 agentes et agents en 2008 et 94 000 en 2023 et il faudrait se réjouir de n'avoir pour 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois (hors transferts) !

La répartition des emplois 2024 entre les directions du réseau conforte une disparité constante depuis 2 ans entre administration centrale, services à compétence nationale, directions nationales et le réseau territorial :

- Directions territoriales : -155
- Directions nationales spécialisées : +148
- Services Centraux et services à compétences nationales : +197

En fait on constate que l'essentiel des services relocalisés sont financés par le réseau territorial : 479 ETP, redéploiements financés pour l'essentiel par 42 directions contributrices.

Par ailleurs, les suppressions d'emplois visent tout spécifiquement certaines catégories comme les géomètres, montrant ainsi que pour la DG ce corps est voué à la disparition !

Au titre des redéploiements des emplois 2024, **le solde à la DIRCOFI Centre-Ouest devrait être positif à hauteur de +9 (1 IP et 8 A).**

Rencontres 1er trimestre 2024 : SOLIDAIRES DIRCOFI Centre-Ouest vous informe

A l'occasion de trois heures mensuelles d'information syndicale en visio, les représentant.es de SOLIDAIRES DIRCOFI Centre-Ouest répondront à vos questions sur les thématiques suivantes :

- le **jeudi 18 janvier 2024 de 9H30 à 10H30 sur les mutations** (nouvelle application Mouv'RH, modifications des Lignes Directrices de Gestion) ; la campagne de mutation s'ouvrira à compter du 4 janvier 2024. (Lien de connexion à cette visio dans le corps du courriel d'accompagnement)
- le **jeudi 15 février 2024 de 9H30 à 10H30 sur l'évaluation professionnelle** (entretien non obligatoire, CREP, évaluation des « compétences managériales » probablement modifiée,…)
- le **jeudi 21 février 2024 de 9H30 à 10H30 sur les retraites** (retraite progressive, dispositif « carrières longues », …).

Les liens de connexion vous seront communiqués avec nos prochains Solid'air CentrOuest.

Les adhérents et adhérentes de SOLIDAIRES qui le souhaitent feront l'objet d'un accompagnement personnalisé sur ces sujets.

Les représentant.es SOLIDAIRES de la DIRCOFI Centre-Ouest vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et d'agréables vacances à celles et ceux qui en prendront.

QUIZ DE NOEL

SPECIAL DIRCOFI CENTRE-OUEST

1/ Combien d'agent.es C reste-t-il à la DIRCOFI Centre-Ouest ?

□ 22
□ 51
□ 8
□ 16

2/ Et si le Père Noël de la DIRCOFI Centre-Ouest avait décidé d'arrêter de jouer le Père Fouettard cette année ? Il pourrait vous sortir de sa hotte de jolis cadeaux :

□ revenir à un objectif de 12 affaires par vérificateur ou vérificatrice
□ créer des emplois dans les cellules d'appui
□ apporter le respect et la reconnaissance professionnels aux personnels
□ une augmentation significative du traitement des agents et agentes

3/ Malheureusement le Père fouettard de la DIRCOFI Centre-Ouest risque de bâillonner le Père Noël. Il pourrait vous imposer des recettes pour que la situation cesse de se détériorer :

□ adresser un message convenu de remerciements de fin d'année
□ formuler un souhait que tout ira mieux avec PILAT un jour plus ou moins lointain
□ brûler un cierge
□ créer une manœuvre de diversion (type opération remue-méninges)

4/ Comment la DIRCOFI Centre-Ouest essaie de rendre la DGFIP et notamment les métiers du contrôle fiscal plus attractifs ?

□ en participant à la 13ème édition du salon du lycéen et de l'étudiant de Nantes
□ en organisant un « flash mob » diffusé sur YouTube
□ en croisant les doigts
□ en cachant la vérité aux potentiels candidats et candidates sur les conditions de travail à la DIRCOFI Centre-Ouest

5/ En matière de santé et de sécurité des personnels, le Directeur de la DIRCOFI Centre-Ouest a :

□ une obligation de moyen
□ la faculté d'y tendre
□ la possibilité d'ignorer le sujet
□ une obligation de résultat

6/ Dans le cadre de leur activité, les vérificateurs et vérificatrices doivent effectuer les opérations suivantes. Chassez l'intrus !

□ des vérifications de comptabilité
□ des examens de comptabilité
□ des contrôles sur pièces
□ des fiches de programmation (3909) (hors autoprogrammation induite)